



EDU 6005 – cours 11

Intro. à l'enseignement primaire

Simon Lamarre, M.Éd., Ph.D.

Chargé de cours

Enseignant au primaire



« La participation de l'élève à son évaluation est l'un des aspects les plus importants du renouveau en éducation. »
(Scallon, 1998: 23)



LA PARTICIPATION DE L'ÉLÈVE À SON ÉVALUATION

- La démarche autoévaluative de l'élève est centrée sur le questionnement qui se déroule non seulement à la fin de la tâche, mais aussi à toutes les étapes de sa réalisation.
- Plusieurs modalités de participation de l'élève peuvent être mises en place pour éviter que celui-ci ne soit qu'un simple figurant, il faut qu'il soit le premier responsable de ses apprentissages, capable d'exercer un certain contrôle, au moyen du portfolio et de son autoévaluation.
- Le portfolio est sans doute le moyen le plus approprié de responsabiliser les élèves en procédant à la consignation et à la régulation de leurs apprentissages.



LE PORTFOLIO (dossier d'apprentissage)

- ❑ Issu de disciplines telles: la photographie, l'architecture, les arts plastiques.
- ❑ Sert à assembler ses meilleures œuvres afin de montrer à ses divers interlocuteurs son savoir-faire et son expertise.
- ❑ L'évaluation en contexte authentique est intimement liée au portfolio.
- ❑ Le portfolio permet de recueillir de façon suivie des indices sur les progrès de l'élève : recueil des travaux d'un élève, doit faire état des améliorations et du cheminement à différents stades de l'apprentissage.
- ❑ La participation de l'élève et sa réflexion sur ses apprentissages: il porte un regard critique sur ses réalisations et il développe des habiletés métacognitives.
- ❑ L'élève s'engage dans une démarche d'autoévaluation qui favorise sa responsabilisation et son autonomie.



Types de portfolio



- On distingue 4 types de portfolio.
- Le portfolio de travail: tous les travaux de l'élève (aucune sélection).
- Le portfolio d'apprentissage: dossier faisant état des progrès . Définir avec l'élève les étapes à réaliser, commenter les apprentissages et les problèmes survenus, consigner les réalisations et commenter les processus.
- Le portfolio de présentation: l'élève choisit les travaux (effet + sur motivation)
- Le portfolio numérique: formaté électroniquement sur ordinateur. Modéliser
- Il convient d'expliquer aux élèves comment le structurer et le gérer adéquatement. Différentes étapes d'implantation sont nécessaires.



« Le portfolio n'a de valeur que s'il sert à réguler l'élève »

- 3 étapes essentielles : la collecte des travaux, leur sélection et la réflexion qu'il suscitent.
- Collecte: identifier les buts (par discipline, par projet) et établir la durée de la collecte (chaque étape : 3 ou 4 par année).
- Sélection: l'élève choisit seul ou avec l'enseignant (souvent l'enseignant).
 - Productions d'une certaine complexité (sinon portfolio n'a pas de sens).
 - 3 ou 4 travaux par compétence sont nécessaires (math/français +++)
- Réflexion: faire le point sur les processus utilisés, comparer les résultats anticipés et réels et identifier les nouveaux défis à relever.
 - Noter les dispositifs de différenciation (tâche modifiée, aide supp.)
 - Lancer des défis à l'élève (quelle habileté voir développer)
 - Conditionné par l'autoréflexion et l'autoévaluation (temps d'arrêt à la mi-étape)



Structure et contenu du portfolio d'apprentissage

- Le contenu du portfolio est très diversifié et sans limite. Pas un fourre-tout sans organisation ni structuration des documents.
- Page couverture
- Table des matières ou liste des travaux (code de couleurs, picto)
- Travaux selon les matières (page titre de chaque matière)
- Commentaires et réflexions de l'élève
- Commentaires et réflexions des parents
- Défis de l'élève



Avantages du portfolio

- S'inscrit parfaitement dans une logique d'évaluation authentique. Support qui place les élèves dans de réelles situations d'apprentissage.
- Support adéquat pour évaluer les compétences
- Une juste évaluation des capacités des élèves.
- Rend les élèves plus actifs dans le processus d'évaluation.
- Capacité de développer l'esprit d'analyse et de réflexion chez les élèves.
- Soutien pédagogique considérable.
- Fait le pont entre la pédagogie et l'apprentissage.
- Améliorer la communication et la collaboration entre enseignants et élèves.



L' AUTOÉVALUATION

- Vise ultimement le développement de l'autonomie de l'élève à travers une prise de conscience graduelle de ses processus cognitifs et le développement de stratégies d'autorégulation.
- Aider l'élève à gérer ses propres mécanismes d'apprentissage et à développer ses habiletés métacognitives.
- Les principales caractéristiques de l'autoévaluation:
 - La prise de conscience dans une démarche métacognitive: faire le bilan de ses acquis ou de son mode de fonctionnement.
 - La réflexion critique: jugement de valeur/constat (réflexion sur la valeur des travaux)...
 - La contribution à l'autorégulation des apprentissages (porter un jugement sur sa propre efficacité...fixation d'objectifs...observations et résultats.)
- L'autoévaluation: ensemble d'actions à visées évaluatives réalisées selon une séquence logique par un élève qui en est le maître d'œuvre.